

PERTINENCE DE LA NOTION DE FORMATION DISCURSIVE EN ANALYSE DE DISCOURS

[Dominique Maingueneau](#)

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « [Langage et société](#) »

2011/1 n° 135 | pages 87 à 99

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735113200

DOI 10.3917/ls.135.0087

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2011-1-page-87.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours

Dominique Maingueneau

Université Paris XII-CEDITEC

maingueneau@univ-paris12.fr

La notion de formation discursive, d'abord instrument privilégié dans la boîte à outils des analystes francophones du discours, a connu un net déclin à partir des années quatre-vingt, sans pour autant s'effacer. Elle reste même très utilisée, mais avec un statut qui n'est plus bien clair. À partir de ce constat semble s'ouvrir une alternative : a) prendre acte de ce déclin en pronostiquant l'effacement progressif d'une notion floue qui appartiendrait à un âge dépassé de l'analyse du discours ; b) contester ce déclin en arguant que la marginalisation de cette notion de formation discursive témoigne d'un dévoiement des principes fondateurs de l'analyse du discours. Cette tension était apparue au colloque de Montpellier¹ consacré aux formations discursives. Pour ma part, je m'efforcerai ici d'emprunter une troisième voie, qui consiste à proposer une zone de variation plus limitée à une notion de formation discursive renouvelée, en l'inscrivant dans le réseau des unités sur lesquelles travaillent les analystes du discours.

1. Une double paternité

La notion de « formation discursive » souffre et bénéficie tout à la fois d'une double paternité : celle de Michel Foucault, qui l'a introduite

1. *De l'analyse du discours à celle de l'idéologie : les formations discursives*, Université Montpellier 3, avril 2002.

en 1969 dans *l'Archéologie du savoir*, sans se réclamer de l'analyse du discours, et celle de Michel Pêcheux, qui en a fait un des concepts essentiels de ce qu'on appelle parfois « l'École française d'analyse du discours », au sens étroit, c'est-à-dire un courant qui a puisé son inspiration dans le marxisme althussérien, la psychanalyse lacanienne et la linguistique structurale.

Dans le cas de Michel Foucault il est difficile – c'est peu dire – de fixer la valeur de la notion de formation discursive, qui se modifie au fil de *l'Archéologie du savoir*. On oscille constamment entre une interprétation en termes de « système » et de « règles » et une autre en termes de « dispersion ». C'est ainsi qu'au chapitre II de son livre (« Les formations discursives »), Foucault semble obéir à deux injonctions contradictoires : travailler sur des systèmes, ou au contraire défaire toute unité. De là des passages d'interprétation délicate, comme celui-ci :

Une telle analyse n'essaierait pas d'isoler, pour en décrire la structure interne, des îlots de cohérence ; elle ne se donnerait pas pour tâche de soupçonner et de porter en pleine lumière les conflits latents ; elle étudierait des formes de répartition (...) elle décrirait des *systèmes de dispersion*.

Dans le cas où on pourrait décrire, entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entrer les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une *formation discursive*, – évitant ainsi des mots trop lourds de conditions et de conséquences, inadéquats d'ailleurs pour désigner une pareille dispersion, comme « science » ou « idéologie », ou « théorie » ou « domaine d'objectivité ». (Foucault 1969 : 52-53)

Dans ce texte, la formation discursive est présentée à la fois comme un ensemble d'énoncés soumis à une même « régularité » (2^o paragraphe) et comme une « dispersion » qui excède toute « cohérence » (1^o paragraphe). Ce double langage, bien condensé dans ce qui apparaît un peu comme un oxymore (« système de dispersion ») donne du travail aux exégètes de l'œuvre de Foucault, et il ne manquera pas de solutions ingénieuses pour résoudre cette difficulté. Mais il faut bien reconnaître que celui qui s'inscrit dans les démarches des sciences humaines ou sociales reste quelque peu perplexe.

Pour Michel Pêcheux, on dispose d'une formulation beaucoup plus nette dans l'article écrit en collaboration avec Claudine Haroche et Paul Henry, « La sémantique et la coupure saussurienne » (Pêcheux *et al.*, 1971). Le terme semble emprunté à Foucault, mais on peut penser qu'il s'inscrit plutôt dans le réseau conceptuel de l'althussérianisme, dont

se réclame Pêcheux, où l'on use constamment des termes « formation sociale » et « formation idéologique ». L'article est clair sur ce point : « La référence aux "classiques du marxisme" et aux "formations idéologiques" permet de définir la formation discursive comme déterminant *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Pêcheux *et al.* in Maldidier éd. 1990 :148). On voit apparaître ici la « position » et le genre, à travers les exemples donnés dans la parenthèse, qui sont tous des genres de discours. Néanmoins, cette notion de position n'est pas du tout celle de positionnement, au sens qu'à aujourd'hui ce terme en analyse du discours. Le positionnement se définit à l'intérieur d'un champ discursif, alors que la position dont parle Pêcheux est inscrite dans l'espace de la lutte des classes ; elle se situe donc sur un autre plan que les genres de discours.

La parenthèse ouverte dans l'extrait de Pêcheux (« articulés sous la forme... ») peut *a priori* faire l'objet d'une double lecture, selon que l'on met l'accent sur « ce qui peut et doit être dit » ou sur « articulé sous la forme d'une harangue ». Dans la première lecture, la mention de divers genres est accessoire ; pour la seconde le discours ne peut être « articulé » qu'à travers un genre, et il faut bien alors penser la relation entre « position », d'une part, et « harangue », « sermon », etc., d'autre part. L'italique d'insistance sur « ce qui peut et doit être dit », mais aussi la connaissance que l'on a de la problématique de Pêcheux incitent à opter pour la première lecture, qui place au second plan la problématique du genre. C'est la « position » qui est déterminante, et le genre de discours ne semble pas être autre chose que le lieu où se manifeste quelque chose qui par essence est caché, suivant en cela le modèle psychanalytique dominant à l'époque.

On le voit, l'articulation entre « formation discursive », d'une part, et le couple « genre »/« positionnement », de l'autre, n'est véritablement faite ni par Foucault ni par Pêcheux. La notion de formation discursive se trouve ainsi déchirée entre deux problématiques très différentes, qui ne lui donnent pas des contours bien nets. En outre – et c'est un point important quand il s'agit d'analyse du discours – les corpus de référence des deux auteurs sont très différents : Foucault puise ses exemples dans l'histoire des sciences, Pêcheux dans la lutte politique (on notera que les genres cités dans la parenthèse privilégient nettement les genres à finalité idéologique ouverte). La valeur de « formation discursive » en est considérablement affectée.

Par la suite, un grand nombre d'analystes de discours se sont éloignés des problématiques de Foucault et Pêcheux. À la différence de « genre » et de « positionnement » ou de leurs avatars terminologiques, dont on discute abondamment les définitions, la notion de formation discursive est employée le plus souvent comme allant de soi.

À titre d'exemple on peut considérer le livre de Jean-Michel Adam, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, paru en 1999. La section 2 du chapitre 3 s'intitule « Genres, interdiscours et formations discursives ». Le lecteur s'attend à voir définies ces trois notions; c'est effectivement le cas pour les deux premières. Pour la troisième on trouve ceci :

Suivant la définition de *l'Archéologie du savoir*: « On appellera discours un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » (Foucault 1969 :153). Les discours se forment de manière réglée à l'intérieur de l'espace de régularité que constitue un interdiscours. Ces régularités ne sont autres que les genres propres à une formation sociodiscursive. (Adam 1999 : 86)

Apparemment, l'auteur a besoin de cette notion de formation discursive pour nommer un reste, quelque chose qui ne serait pas réductible au genre, ni au positionnement. Le terme est mis en évidence dans le titre, mais son explicitation demeure en pointillés : c'est « discours » qui est défini par rapport à « formation discursive », concept qui, lui, est donné comme n'exigeant pas de définition. En outre, J.-M. Adam glisse de « formation discursive » à « formation sociodiscursive », sans que l'on sache exactement si les deux termes sont synonymes. D'après les contextes d'emploi de « formation sociodiscursive » dans le livre, on peut penser qu'il s'agit bien de synonymes, lesquels seraient un synonyme lâche de « type de discours » : ainsi le chapitre 8 étudie-t-il « un changement de formation discursive » (titre de la page 175), reformulé en « changement de formation sociodiscursive », lequel se révèle être le passage d'un fait divers à un poème, du discours journalistique au discours littéraire. À l'évidence, une telle interprétation ne correspond ni à la problématique de Foucault, ni à celle de Pêcheux.

Le livre de J.-M. Adam a été refondu en 2005, sous le titre *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Dans la nouvelle version seul subsiste l'intertitre « Interdiscours et formations sociodiscursives », mais ces dernières ne sont toujours pas définies. Le passage sur Foucault cité plus haut a disparu, tandis que dans la table des matières un lapsus a remplacé « formations sociodiscursives » par « formations sociolinguistique ». La formation discursive est bien là, mais elle hante le texte plus qu'elle ne l'habite.

Cet embarras n'est en rien propre à J.-M. Adam ; quand j'ai rédigé l'article « Formation discursive » pour le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002) que j'ai codirigé avec P. Charaudeau, j'ai moi-même eu tendance à tirer « formation discursive » vers « positionnement », dans l'incapacité où je me trouvais de lui assigner un statut bien net.

Il serait utile de faire des relevés systématiques des emplois de « formation discursive » dans les travaux d'analyse du discours, pour circonscrire plus précisément son aire d'usage, sa marge de variation, selon les voies traditionnelles de l'analyse lexicologique. Intuitivement, mon expérience de lecteur me dit que la plupart du temps on l'emploie par défaut, quand l'analyste a affaire à un groupement de textes qui ne correspond pas à une catégorisation nette. De là sans doute le sentiment d'instabilité que donne ce terme.

2. Deux grands types d'unités

Au-delà, la question qui est ainsi posée à travers cette notion de formation discursive est celle de la diversité des unités sur lesquelles travaille l'analyste du discours. À cette fin j'ai proposé (Maingueneau 2004) de distinguer grands types, *topiques* et *non-topiques*, ce qui permet d'assigner une aire d'emploi plus précise à « formation discursive ». Je vais rappeler rapidement ce que j'entends par unités « topiques » et m'attarder d'abord sur les formations discursives.

2.1. Les unités topiques

Les unités topiques sont censées être imposées au chercheur par les pratiques langagières, elles sont en quelque sorte pré-découpées. Elles peuvent être « domaniales » ou « transverses ».

Les unités domaniales sont prédécoupées par les pratiques sociales.

a) Le découpage peut se faire en termes de *types de discours*, attachés à un certain secteur de la société (discours administratif, littéraire, publicitaire...), avec toutes les subdivisions que l'on veut, ou de *genres de discours*, entendus comme des dispositifs socio-historiques de communication, comme institutions de parole occupant des secteurs collectivement reconnus. Types et genres de discours sont pris dans une relation de réciprocité : le type est un groupement de genres ; tout genre n'est tel que s'il appartient à un type.

b) Le découpage peut également se faire en termes de *champ discursif* et de *positionnements*, quand il y a concurrence pour l'autorité énonciative. C'est ainsi que dans le champ politique on considère que les différents positionnements correspondent à des partis.

Les unités transverses ne se laissent pas enfermer dans un type ou un genre de discours ni dans l'espace d'un champ discursif. On pourrait parler ici de *registres*, qui peuvent être définis à partir de critères linguistiques (a), ou à partir de critères communicationnels (b).

(a) Dans la linguistique française, les registres *linguistiques* s'appuient souvent sur l'énonciation : on songe en particulier à la célèbre distinction établie par E. Benveniste (1966), entre « histoire » et « discours », qui a été complexifiée (Simonin-Grumbach, 1975 ; Bronckart *et al.*, 1985). Mais la linguistique de corpus, grâce à l'outil informatique, offre d'autres possibilités en la matière, comme l'ont montré les travaux pionniers de D. Biber sur l'anglais (1988).

(b) Les registres *communicationnels* sont définis par une combinaison de traits *linguistiques* (souvent énonciatifs et pragmatiques) et *fonctionnels* : discours comique, discours de vulgarisation, discours didactique... Même s'ils s'investissent dans certains genres privilégiés, ils ne peuvent pas être enfermés dans ces genres. La vulgarisation, par exemple, est la finalité fondamentale de certains magazines ou manuels, mais elle apparaît aussi dans le journal télévisé, la presse quotidienne, etc.

2.2. *Les unités non-topiques*

Les unités non-topiques sont construites par les chercheurs, qui ne se conforment pas aux découpages préétablis par l'activité verbale. On distinguera entre les parcours et les formations discursives.

Les parcours

Les parcours permettent de construire des groupements d'unités (lexicales ou phrastiques le plus souvent) qui ne définissent pas des espaces de cohérence, mais déstructurent les unités instituées, de façon à dégager des relations insoupçonnées à l'intérieur de l'interdiscours.

Dans le domaine français, la problématique des « formules », à laquelle A. Krieg-Planque (2009) a consacré un ouvrage de méthodologie, s'inscrit parfaitement dans cette logique des « parcours », où l'on privilégie la circulation et l'instabilité du sens. Dans le travail qu'elle a mené sur la formule « épuration ethnique » (Krieg-Planque, 2003), il s'agissait d'explorer une dispersion et une instabilité, et non de rapporter une séquence verbale à une source énonciative. On peut aussi songer aux travaux autour de Sophie Moirand sur la « mémoire interdiscursive » dans la presse à propos des « événements scientifiques à caractère politique », comme l'affaire de la vache folle ou celle des O.G.M. (Moirand, 2007 ; Beacco, Claudel, Doury, Petit, Reboul-Touré, 2002).

La construction de tels parcours peut être considérablement facilitée par le développement des outils informatiques. Pendant longtemps les travaux d'analyse automatisée élaborés pour le discours ont été dominés par une démarche contrastive de comparaison de sous-corpus, dont le modèle avait été défini par les travaux du laboratoire de lexicométrie de Saint-Cloud (Demonet et *al.* 1975). Il s'agissait de comparer des locuteurs collectifs en comparant des ensembles textuels les plus homogènes possibles qui étaient censés être représentatifs. Ce type d'étude garde sa pleine validité, mais l'accroissement considérable de la taille des corpus sur lesquelles il est possible de travailler et l'existence de bases de données portant sur les domaines les plus divers rendent désormais possible l'étude de la *circulation* des signifiants sur des espaces de plus en plus vastes. Un mouvement qui, plus largement, participe du développement des linguistiques de corpus (Habert, Nazarenko, Salem 1997 ; Williams (éd.) 2005).

Les formations discursives

Les formations discursives, quant à elles, sont construites par les chercheurs indépendamment des frontières établies (ce qui les distingue des unités « domaniales ») et regroupent des énoncés profondément inscrits dans l'histoire (ce qui les distingue des unités « transverses »). Pour des unités telles que « le discours raciste », « le discours colonial », le « discours patronal », etc., les corpus correspondants peuvent convoquer un ensemble ouvert de textes relevant de types et de genres de discours, de champs et de positionnements variés. Ils peuvent aussi, selon la volonté du chercheur, mêler corpus d'archives et corpus suscités par lui (tests, entretiens directifs ou non, questionnaires...)

Mais ce n'est pas parce que l'on rassemble un corpus hétérogène, qui mêle des genres et des types de discours variés, des textes d'archive et des textes suscités par le chercheur, qu'on veut échapper à l'homogène : à un niveau supérieur on peut réduire l'hétérogénéité du corpus en considérant que ses multiples constituants convergent vers un foyer unique, quelque « mentalité » du patronat, du racisme ou du colonialisme qui, à des degrés et selon des stratégies divers, serait inconsciemment partagée par les multiples locuteurs du groupe concerné. C'est d'ailleurs ce que postulent plus ou moins explicitement un certain nombre de travaux qui se réclament de l'Analyse Critique du Discours : il existerait une sorte de force cachée qui se manifesterait de multiples façons à travers les énoncés racistes ou colonialistes. Dans ce passage, par exemple, T. Van Dijk évoque un « système » qui régirait le « nouveau racisme »,

à l'insu des acteurs. L'analyste du discours doit dégager les stratégies subtiles de cette mentalité raciste par une étude minutieuse de productions verbales convenablement choisies :

The New Racism of western societies is a system of ethnic or racial inequality consisting of sets of sometimes subtle everyday discriminatory practices sustained by socially shared representations, such as stereotypes, prejudices and ideologies. This system is reproduced not only in the daily participation of (white) group members in various non-verbal forms of everyday racism, but also by discourse. Text and talk about the Others, especially by the elites, thus primarily functions as the source of ethnic beliefs for ingroup members, and as a means of creating ingroup cohesion and maintaining and legitimating Dominance .(Van Dijk, 2000 : 48-49)

On peut procéder autrement et considérer que la formation discursive étudiée est un espace de dispersion irréductible, qu'on ne peut ou ne doit pas unifier sous un principe unique. La formation discursive apparaît alors « non-focale ». On peut songer ici à l'opposition qu'établit Bakhtine entre textes monologiques et dialogiques, qu'il exemplifie avec les romans de Dostoïevski (Bakhtine, 1970) : les uns sont unifiés par le point de vue souverain d'un narrateur, les autres maintiennent une irréductible pluralité de points de vue.

J'ai personnellement mené une recherche autour de la question de l'altérité du « sauvage » à la fin du XIX^e siècle (Maingueneau, 2005) ; le corpus associait deux ensembles textuels : un certain nombre de romans de Jules Verne et un ensemble de manuels d'histoire de l'école républicaine. Certes, il s'agissait de deux ensembles à visée éducative, mais ils n'appartenaient ni au même genre, ni au même type de discours, et ne visaient même pas les mêmes publics. L'objectif n'était pas de montrer comment la même idéologie se manifesterait sous des visages différents dans ces deux ensembles textuels mais de travailler leur écart. Toute la difficulté consiste alors à penser leurs relations et leurs effets sans postuler l'existence d'un principe caché unique qui les régirait en profondeur.

Poser le caractère « non-focal » d'une formation discursive, ce n'est pas associer des sous-corpus pour effectuer une simple comparaison. Considérons par exemple le corpus construit par C. Oger (2002) pour une étude sur les rapports des jurys des concours de trois catégories de hauts fonctionnaires français : la magistrature, l'armée, l'administration. Un tel corpus peut *a priori* être exploité de trois manières :

– À travers une simple analyse contrastive entre des ensembles posés comme autonomes ; dans ce cas on ne peut pas parler de formation discursive.

- En postulant qu'il existe un principe sous-jacent aux trois ensembles, qui seraient régis par une même idéologie inconsciente.
- En posant d'emblée le caractère non-focal des trois constituants, intégrés dans une même formation discursive.

Le second cas de figure pourrait être illustré par la démarche suivie par M. Foucault dans *Les mots et les choses*, où il met en relation trois ensembles de textes a priori incomparables : la « grammaire générale », l'« histoire naturelle », « l'analyse des richesses ». Son analyse consiste à montrer que ces trois ensembles sont en fait régis par un même système de règles, qu'on a affaire à une formation discursive « unifocale ».

Les hommes du XVII^e et du XVIII^e siècle ne pensent pas la richesse, la nature ou les langues avec ce que leur avaient laissé les âges précédents et dans la ligne de ce qui allait être bientôt découvert ; ils pensent à partir d'une disposition générale, qui ne leur prescrit pas seulement concepts et méthodes, mais qui, plus fondamentalement, définit un certain mode d'être pour le langage, les individus de la nature, les objets du besoin et du désir ; ce mode d'être, c'est celui de la représentation. Dès lors, tout un sol commun apparaît, où l'histoire des sciences figure comme un effet de surface. (1966 : 221)

Dans cette perspective, « les analyses de la représentation, du langage, des ordres naturels et des richesses sont parfaitement cohérentes et homogènes entre elles » (1966 : 221). À condition de se faire « archéologue », d'aller au-delà de la surface.

Le troisième cas de figure est sans doute le plus difficile à gérer, car il existe bien des manières de construire des relations entre des ensembles textuels que l'on suppose liés, de penser des unités sans unité. Dans mes travaux sur le discours religieux (1984), je me suis conformé à l'usage alors dominant en nommant « formations discursives » les discours janséniste et humaniste dévot, qu'aujourd'hui on appellerait plutôt des « positionnements » à l'intérieur d'un même champ discursif. Suivant la position que je défends ici, on peut considérer que la formation discursive, c'est en fait l'espace d'« inter-incompréhension » où sont en relation ces deux positionnements, et non chacun des deux discours.

L'intérêt que présente le recours à des formations discursives non-focales est accru par l'évolution actuelle des recherches sur le discours. Les matériaux sont de moins en moins homogènes et les interactions se multiplient entre les secteurs de l'interdiscours. C'est lié en particulier à la diversification des médias et à leur pénétration dans tous les actes de la vie quotidienne, au nombre grandissant de locuteurs qui ont accès à une parole publique, au développement de nouvelles technologies

d'enregistrement et de traitement des données verbales. À cela s'ajoute le fait que nombre de recherches s'exercent sur des « territoires » (Maingueneau 2004 : 71) où des chercheurs de diverses disciplines collaborent sur une même thématique, dont les enjeux sociaux sont plus ou moins immédiats : nouvelles technologies de l'information, vaccin, environnement, banlieues, etc. Pour de telles recherches, les formations discursives unifocales montrent vite leurs limites : les chercheurs ont besoin d'associer des matériaux hétérogènes sans les ramener à l'unité, mais sans non plus ignorer leurs multiples interactions.

Si l'on suit cette logique, on est amené à souligner la valeur agentive et dynamique de « formation » dans le terme « formation discursive ». Le chercheur ne se contente pas de sélectionner un échantillon représentatif d'un ensemble stable et préétabli : il doit *donner forme* à la configuration sur laquelle il travaille. La question de la représentativité des corpus reste évidemment incontournable, mais elle est elle-même intégrée dans un espace d'intelligibilité plus vaste, celui où s'établissent les relations entre les ensembles textuels rassemblés dans un corpus constitué pour une recherche déterminée.

La construction des formations discursives, en particulier quand elles sont non-focales, affranchit ainsi le chercheur d'un redoublement des découpages déjà instaurés par les pratiques discursives et lui permettent d'établir des sites d'observation inédits. Mais circuler dans l'interdiscours pour y faire apparaître des relations invisibles, particulièrement propices aux interprétations fortes, ne va pas sans risques, et au premier chef ceux de l'artefact et de la circularité. Il est d'autant plus nécessaire de justifier les choix qui sont faits.

On peut regrouper dans un tableau les divers types d'unités que nous avons évoquées :

Unités topiques		Unités non-topiques		
Domaniales	Transverses	Parcours	Formations discursives	
			unifocale	non-focale
-Types / Genres de discours -Champs/ Positionnements	-Registres linguistiques -Registres communicationnels			

Parmi ces unités, celles qui attirent le plus facilement la suspicion sont les « formations discursives » et les « parcours », qui ne sont pas stabilisés par des propriétés qui définissent des frontières en quelque sorte *pré-formatées*. Il ne faudrait pas, néanmoins, exagérer l'écart entre unités topiques et nomades. D'une part, les unités topiques ont beau être pré-formatées, elles posent au chercheur de multiples problèmes de délimitation, comme toujours dans les sciences humaines ou sociales. D'autre part, la construction de formations discursives ou de parcours n'est pas soumise au seul caprice des chercheurs : il existe un ensemble de principes, de règles de l'art, souvent acquises par imprégnation. On peut présumer qu'avec le développement des recherches en termes de discours, la construction de ces unités non-topiques sera de moins en moins laissée au caprice des chercheurs.

Beaucoup peuvent être tentés de restreindre la recherche aux unités « topiques », dont l'existence semble indiscutable. En fait, il ne peut pas y avoir analyse du discours, au sens d'une discipline des sciences humaines et sociales associée à des répondants empiriques, si l'on ne travaille pas sur des unités topiques, celles qui s'inscrivent dans des cartographies des usages langagiers. Mais il ne peut pas non plus y avoir analyse du discours s'il y a exclusion des unités qui déjouent les frontières préétablies. Replier l'analyse du discours sur les seules unités topiques, ce serait dénier, au sens psychanalytique, la réalité du discours, qui est mise en relation permanente du *discours* et de l'*interdiscours* : l'interdiscours « travaille » le discours, qui en retour redistribue perpétuellement cet interdiscours qui le domine. C'est de cette impossible clôture que me paraît témoigner la persistance de la notion de formation discursive. L'analyse du discours a besoin de l'ensemble de ses catégories, topiques et non-topiques, pour aborder la discursivité dans toute sa complexité.

Conclusion

Je me suis efforcé de donner un statut nouveau à la notion de formation discursive en prenant acte de l'évolution des études sur le discours. Il ne s'agit pas seulement de clarifier une notion qui est progressivement devenue insaisissable, en lui donnant une zone de variation plus limitée, mais de prendre la mesure d'une transformation des conditions de construction des objets d'analyse. L'instabilité actuelle du sens de « formation discursive » n'est pas un accident regrettable, mais le symptôme de l'effacement d'une certaine configuration, celle où prévalait une vision structuraliste du discours associée à une cartographie de locuteurs collectifs, où l'on pensait qu'on pouvait organiser l'analyse

du discours autour d'une catégorie centrale. En faisant évoluer cette notion de formation discursive, on prend acte de l'instauration progressive d'une configuration différente, où les catégories d'analyse sont diverses et le discours traversé par l'interdiscours, où le chercheur doit monter et valider des dispositifs d'observation et ne pas se contenter d'échantillonner un réel déjà là.

Bibliographie

- Adam J.-M. (1999), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- Bakhtine M. (1970), *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, trad. fr., Lausanne, l'Âge d'Homme.
- Beacco J.-C., Claudel Ch., Doury M., Petit G. & Reboul-Touré S. (2002), « Science in media and social discourse: new channels of communication, new linguistic forms », *Discourse studies*, 4 (3), 277-300.
- Benveniste E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Biber D. (1988), *Variation across speech and writing*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Bronckart J.-P. et al. (1985), *Le Fonctionnement des discours*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. (dirs.) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Demonet M., Geffroy A., Gouazé J., Lafon P. Mouilloud M. & Tournier M. (1975), *Des tracts en mai 1968. Mesures de vocabulaire et de contenu*, Paris, Armand Colin.
- Foucault M. (1966), *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- (1969), *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Habert B., Nazarenko A. & Salem A. (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.
- Haroche C., Henry P. & Pêcheux M. (1971), « La sémantique et la coupure saussurienne », *Langages* n° 24, 93-106.

- Krieg-Planque A. (2003), *'Purification ethnique', Une formule et son histoire*. Paris, CNRS Éditions.
- (2008), *La Notion de formule en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Maingueneau D. (1984), *Genèses du discours*, Liège, Mardaga.
- (2004), « L'Analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques*, revue électronique, n° 9, 64-75 ; archivé sur <http://www.revue-texto.net/Archives/Archives.htm>
- (2005) « Frontière extérieure et frontière intérieure : les *Voyages extraordinaires* et le discours scolaire », communication au colloque « De l'écrit à l'écran : Jules Verne et les peuples indigènes », Maison de la culture d'Amiens (inédit).
- Moirand S. (2007), *Les Discours de la presse quotidienne*, Paris, Puf.
- Simonin-Grumbach J. (1975), « Pour une typologie des discours », dans Kristeva et al. (dir.), *Langue, discours, société*, Paris, Seuil.
- Van Dijk T. (2000), "New(s) Racism : A discourse analytical approach", in Simon Cottle (ed.), *Ethnic minorities and the media*, Buckingham, UK & Philadelphia, USA, Open University Press, 33-49.
- Williams G. (éd.) (2005), *La linguistique de corpus*, Presses Universitaires de Rennes.